



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bureaux de poste

Question écrite n° 70284

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur l'inquiétude des personnels de la Poste, suite aux agressions à l'explosif, commises contre des agences postales durant l'année 2009 et le début 2010. En effet, ces attaques à l'explosif, sans précédent, ont ciblé des distributeurs automatiques de billets, ou des guichets argent, en utilisant le plasticage comme mode opératoire. Cette escalade des niveaux de violence est traumatisante pour les personnels et déstabilise leur travail quotidien. Il conviendrait dans le climat de peur suscité parmi les personnels de la Poste, que leur hiérarchie puisse apaiser les tensions et l'inquiétude, en organisant avec les services de l'État des réunions pour informer le personnel des initiatives prises pour renforcer la sécurité interne des agences. Enfin, la population pourrait aussi par l'intermédiaire des collectivités locales être associée à cette action, par des rencontres locales pour faire le point sur la situation. En ce sens, la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection pourrait aussi se révéler dissuasive et efficace pour mieux sécuriser les abords de ces agences postales. Il serait aussi souhaitable qu'il puisse s'engager personnellement et fortement sur ce dossier qui bouleverse de nombreux postiers. Il lui demande donc de lui indiquer ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70284

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 février 2010, page 1006

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)